

Procès-verbal

de la 40^e assemblée ordinaire des
investisseurs de la
Fondation de placement Winterthur
pour le placement des capitaux d'ins-
titutions de prévoyance (FWI)

du 15 mai 2024

Date/Heure

15 mai 2024, 10h15

Lieu

Casino Theater, Stadthausstrasse 119, 8400 Winterthur

Participants

Membres du

Conseil de fondation Roland Hohler, (Président) – Présidence
 Philipp Aegerter, (Président de l'ICC)
 Daniel Schnyder
 Martin Widmer

Excusé Kurt Ledermann, (Vice-président et Président de l'AC)

Direction Urs Brügger
 Jean-Claude Scherz
 Michael Zuppiger

Organe de révision Niklas Schuebbe, PricewaterhouseCoopers SA

Rédacteur du procès-verbal Andreas Sturzenegger, 1741 Fund Solutions SA

Ordre du jour

L'invitation avec l'ordre du jour de l'assemblée des investisseurs a été envoyée en temps utile aux participants le 25 avril 2024. Aucune demande de modification ou de complément n'a été déposée.

Salutation

Le Président, Roland Hohler, souhaite au nom du Conseil de fondation la bienvenue aux investisseurs et aux invités participant à la 40^e assemblée ordinaire des investisseurs de la FWI. Il salue tout particulièrement Niklas Schuebbe, représentant la société de révision PricewaterhouseCoopers SA.

Le conseil de fondation est représenté à l'assemblée des investisseurs d'aujourd'hui par quatre de ses cinq membres. Le vice-président, Kurt Ledermann, s'est fait excuser.

Le conseil de fondation a désigné Andreas Sturzenegger comme rédacteur du procès-verbal de la présente assemblée des investisseurs.

Quorum

Le décompte de la fortune d'investissement représentée donne un total de CHF 696'645'289.00, qui a le droit de vote. Cela correspond à 65.63 % de la fortune d'investissement de tous les groupes de placement (totale fortune d'investissement au 30 avril 2024 : CHF 1'061'467'189.72). Sur ce total, une fortune d'investissement de CHF 442'278'489.89, soit 41.67 %, est représentée directement (26 investisseurs) et CHF 254'366'799.11, soit 23.96 %, par le biais d'une procuration octroyée (25 investisseurs).

Les voix exprimées par procuration pour la représentation dans le sens des propositions du conseil de fondation sont exercées par Jean-Claude Scherz, directeur de la FWI.

Il est renoncé à la désignation d'un scrutateur.

Le président constate donc que l'assemblée des investisseurs a été convoquée conformément aux règles et qu'elle peut valablement délibérer.

Point 1: Prise de connaissance du rapport annuel 2023

Le rapport annuel 2023 comprenant les comptes de fortune et de résultat des groupes de placement, les comptes de la fondation ainsi que le rapport de l'organe de révision ont été publiés en allemand et en français sur www.awi-anlagestiftung.ch resp. www.fwi-fondation.ch le 17 avril 2024 et donc mis à la disposition des investisseurs.

Aucune discussion n'est demandée sur le rapport annuel 2023.

Le Président constate que l'assemblée des investisseurs a pris connaissance du rapport annuel 2023.

Point 2: Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

Le rapport de l'organe de révision, PricewaterhouseCoopers SA figure aux pages 39 à 42 du rapport annuel. L'organe de révision recommande d'approuver les présents comptes annuels.

Niklas Schuebbe, le représentant de l'organe de révision, PricewaterhouseCoopers SA, attire l'attention sur la nouvelle présentation du rapport de l'organe de révision, mais n'a rien à ajouter au rapport de l'organe de révision.

Aucune discussion n'est demandée.

Le Président constate que l'assemblée des investisseurs a pris connaissance du rapport de l'organe de révision.

Point 3a: Rapport du Président

Dans son rapport, le président évoque le 40^e anniversaire de la Fondation Winterthur pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance (FWI) et les priorités des travaux 2023 du Conseil de fondation FWI. Il montre en outre les bénéfices de la Fondation de placement Winterthur pour ses investisseurs.

Point 3b: Rapport de la Direction

Jean-Claude Scherz, représentant de la direction de la FWI, montre dans la première partie les étapes importantes du développement 2023 de la FWI. Les avantages pour les investisseurs d'une sélection de groupes de placement de la FWI constituent l'essentiel de la deuxième partie. Dans la troisième partie, il présente le nouveau groupe de placement FWI Core Plus Infrastructure, ouvert à la souscription depuis avril 2024.

Il est pris connaissance des deux rapports sans que personne ne demande la parole.

Point 4a: Approbation des comptes annuels 2023

Le conseil de fondation demande à l'assemblée des investisseurs d'approuver les comptes annuels 2023 de la fortune de base de la FWI qui se trouvent aux pages 27 et 28 du rapport annuel 2023.

Le résultat du vote est le suivant :

Capital fixe représenté :	696'645'289.00	
Abstentions :	0	
Votes émis valables :	696'645'289.00	100 %
Quorum :	348'322'644.51	
Votes positifs :	696'645'289.00	100 %
Votes négatifs :	0	0 %

Le Président constate que la demande du conseil de fondation pour l'approbation des comptes annuels 2023 de la FWI est acceptée à l'unanimité des votes émis valables.

Point 4 b: Approbation de la proposition d'affectation du bénéfice résultant du bilan

Le conseil de fondation demande l'approbation de l'affectation du bénéfice résultant du bilan figurant dans le rapport annuel à la page 28.

Le résultat du vote est le suivant :

Capital fixe représenté :	696'645'289.00	
Abstentions :	0	
Votes émis valables :	696'645'289.00	100 %
Quorum :	348'322'644.51	
Votes positifs :	696'645'289.00	100 %
Votes négatifs :	0	0 %

Le Président constate que la demande du conseil de fondation pour l'approbation de l'affectation du bénéfice résultant du bilan est acceptée à l'unanimité des votes émis valables.

Point 5: Octroi de la décharge au conseil de fondation et à la direction

Le conseil de fondation demande l'octroi de la décharge au conseil de fondation et à la direction.

Le résultat du vote est le suivant

Capital fixe représenté :	696'645'289.00	
Abstentions :	0	
Votes émis valables :	696'645'289.00	100 %
Quorum :	348'322'644.51	
Votes positifs :	696'645'289.00	100 %
Votes négatifs :	0	0 %

Le Président constate que la demande d'octroi de la décharge au conseil de fondation et à la direction est acceptée à l'unanimité des votes émis valables.

Le Président remercie de la confiance accordée au nom du conseil de fondation et de la direction de la FWI.

Point 6: Élections

Les mandats de Kurt Ledermann, Martin Widmer et Roland Hohler expirent en 2024 après une période de trois ans.

Monsieur Martin Widmer ne se présente plus pour une réélection. Le président remercie Martin Widmer pour son travail en tant que membre du conseil de fondation de la FWI, lui remet un cadeau et lui adresse ses meilleurs vœux pour l'avenir.

De son côté, Martin Widmer remercie le Conseil de fondation, la direction de la FWI et les investisseurs de la FWI pour leur grande confiance et leur bonne collaboration.

Messieurs Kurt Ledermann et Roland Hohler se présentent à la réélection pour un nouveau mandat de trois ans.

Le président propose à l'assemblée de voter en bloc sur l'élection des deux membres de longue date du conseil de fondation, Kurt Ledermann et Roland Hohler. Personne ne demande la parole et les deux membres du conseil de fondation sont donc élus ensemble.

Le président présente brièvement Kurt Ledermann et lui-même, puis passe au vote.

Point 6a: Réélection des membres du conseil de fondation Kurt Ledermann et Roland Hohler

Le Conseil de fondation propose de réélire Kurt Ledermann et Roland Hohler en tant que membres du Conseil de fondation de la FWI pour un nouveau mandat de trois ans.

Le résultat du vote est le suivant :

Capital fixe représenté :	696'645'289.00	
Abstentions :	0	
Votes émis valables :	696'645'289.00	100 %
Quorum :	348'322'644.51	
Votes positifs :	696'645'289.00	100 %
Votes négatifs :	0	0 %

Le président constate que la proposition de réélection de Kurt Ledermann et Roland Hohler en tant que membres du conseil de fondation de l'AWI a été adoptée à l'unanimité des votes émis valables. Le président accepte l'élection et mentionne que Kurt Ledermann lui a également fait savoir qu'il accepterait l'élection. Il remercie les participants de leur confiance.

Point 6b: Élection du membre du conseil de fondation Reto Schenk

Le président donne à Reto Schenk, qui se présente à l'élection au conseil de fondation de la FWI pour un mandat de trois ans, l'occasion de se présenter brièvement à l'assemblée.

Le conseil de fondation propose d'élire Reto Schenk comme nouveau membre du conseil de fondation de la FWI.

Le résultat du vote est le suivant :

Capital fixe représenté :	696'645'289.00	
Abstentions :	0	
Votes émis valables :	696'645'289.00	100 %
Quorum :	348'322'644.51	
Votes positifs :	696'645'289.00	100 %
Votes négatifs :	0	0 %

Le président constate que la proposition d'élire Reto Schenk au conseil de fondation de la FWI a été adoptée à l'unanimité des votes émis valables et félicite Reto Schenk pour son élection.

Reto Schenk accepte l'élection et remercie pour la confiance accordée.

Le conseil de fondation de la FWI sera reconstitué lors de la prochaine réunion du conseil de fondation.

Point 6c: Réélection de l'organe de révision

Le Conseil de fondation demande la réélection de l'organe de révision PricewaterhouseCoopers SA pour un nouveau mandat d'un an (l'exercice 2024).

Le résultat du vote est le suivant :

Capital fixe représenté :	696'645'289.00	
Abstentions :	0	
Votes émis valables :	696'645'289.00	100 %
Quorum :	348'322'644.51	
Votes positifs :	696'645'289.00	100 %
Votes négatifs :	0	0 %

Le Président constate que la demande de réélection de l'organe de révision PricewaterhouseCoopers SA pour un nouveau mandat d'une durée d'un an (pour l'exercice 2024) est acceptée à l'unanimité des votes émis valables et félicite Marco Tiefenthal, comme représentant de l'organe de révision pour sa réélection.

Niklas Schuebbe exprime ses remerciements au nom de PricewaterhouseCoopers SA pour la réélection et se réjouit de la future collaboration.

Point 7: Divers

Pas de demande de parole.

Conclusion

Le Président clôt la 40^e assemblée des investisseurs de la FWI à 10h53 et remercie pour la participation.

La prochaine assemblée ordinaire des investisseurs est prévue pour le 14 mai 2025.

Le Président

Le rédacteur du procès-verbal

sig. Hohler

sig. Sturzenegger

Roland Hohler

Andreas Sturzenegger